

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil Communautaire  
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE

Séance du 22 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux février à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués, sous la présidence de Monsieur SELLIER, se sont réunis en session ordinaire.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	59
PRESENTS	53
VOTANTS	58

CONVOCAATION

Datée	du 16/02/18
Affichée	le 16/02/18

OBJET

Election d'un membre élu au  
Conseil d'Administration du  
CIAS

Monsieur Hervé HAREL a été nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Serge AMIS, Jean-Luc BEAUFILS, Michel BOULANGER, François BRIZARD, Joël BRUNET, François CARBONELL, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Isabelle CLOUCHÉ, Jacques COISPEL, Jean-Marie CORMIER, Philippe CROTEAU, Bernard DABIEL, Jacky DE TAEVERNIER, Serge DELAVALLÉE, Daniel DEULEY, Gilles FARAULT, Pascal GADEYNE, Fabrice GLORIA, Serge GODARD, Jean-Marie GOUSSIN, Claude GOUVERNEUR, Jean-Guy GRANDIN, Michel GUENOUX, Pascal GUEUGNON, Hervé HAREL, Elisabeth JOSSET, Jean-Pierre LAMBLA, André LAMONTAGNE, Bruno LANGEVIN, Monique LANGEVIN, Anne LARUELLE, Michel LE GLAUNEC, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Gérard LUBIN, Marie-Pierre MAHÉ, Daniel MARIE, Michel MAROT, Guy MARTEL, Marie-José MARTIN, Jean MILON, Dominique NETZER, Didier PITOU, Christophe POTTIER, Patrice RÉGLAIT, Charlene RENARD, Jean SELLIER, Pascal SUARD, Marie-Odile TAVERNIER, Philippe THOURET, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Jean-Marie VERCRUYSSSE.

Acte rendu exécutoire après  
publication le 27 février 2018

**Pouvoirs :** Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN  
Louisette FOUCHÉ a donné pouvoir à Jean-Marie VERCRUYSSSE  
Jean-Baptiste GAGEZ a donné pouvoir à Marie-Pierre MAHÉ  
Christine LEBRETON a donné pouvoir à André LAMONTAGNE  
Véronique LOUWAGIE a donné pouvoir à Philippe VAN HOORNE

Le Président,  
Jean SELLIER

**Absent :** Thierry PINOT



Monsieur le Président informe les membres du conseil que par courrier reçu à la Communauté de Communes le 08 janvier 2018, Madame Sylvie RENOU a remis sa démission de conseillère communautaire. Selon les dispositions de l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette démission est effective dès sa réception par le Président. De ce fait, Madame RENOU n'est plus membre du collège élu du conseil d'administration du CIAS.

- Vu les articles L.123-6, R.123-7 à R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatifs à la composition du Conseil d'Administration,
- Vu les articles R.123-27 et R.123-28 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatifs au Centre Intercommunal d'Action Sociale,
- Vu l'article R.123-29 du Code de l'Action Sociale et des Familles prévoyant que le Conseil Communautaire procède à l'élection de ses représentants au scrutin majoritaire à deux tours et qu'il détermine au préalable si le scrutin est uninominal ou de liste,
- Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 octobre 2017 fixant à 12 le nombre de membres élus en son sein,
- Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 octobre 2017 décidant que le scrutin serait uninominal,
- Considérant la vacance d'un siège au Conseil d'Administration du CIAS suite à la démission de Mme RENOU,

Acte rendu exécutoire après  
publication le 27 février 2018

Le Président,  
Jean SELLIER

Il est procédé à l'élection, à bulletin secret, d'un membre élu au Conseil d'Administration du CIAS.

Mme Anne LARUELLE et M. Fabrice GLORIA sont désignés assesseurs.

Mme Marie-Odile TAVERNIER et Mme Elisabeth JOSSET sont candidates.

A l'issue de l'opération de dépouillement, Monsieur le Président communique aux membres du Conseil les résultats du vote.

<b><u>Résultat du VOTE :</u></b>	<b>VOTANTS :</b>	<b>58</b>
	<b>Blancs ou nuls :</b>	<b>2</b>
	<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>56</b>
	<b>Majorité absolue :</b>	<b>29</b>

<b><u>Ont obtenu :</u></b>	<b>Mme Elisabeth JOSSET</b>	<b>36 voix</b>
	<b>Mme Marie-Odile TAVERNIER</b>	<b>20 voix</b>

**Madame Elisabeth JOSSET est élue, membre élu, au Conseil d'Administration du CIAS.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.

